

Procès-verbal de la 44^e assemblée générale de la SSTCC

Date :	6 mars 2021
Heure :	9 h – 10 h 45
Lieu :	en ligne (ZOOM)
Rédactrice :	Chantal Engel
Participant·e·s	Baumann Susanne, Bieri Hedwig, Bignasca Giulia, Brücker Heidi, Cina Annette, Colombo Alessandra, Contant-Aström Birgitta, Eschen Anne, Fischer-Jucker Petra, Gaudlitz Katharina, Haldimann Claude, Haller Marietta, Heiniger Haldimann Barbara, Notz Nadira, Hüsler Sophie, Kellenberger Kaspar, Köstner Angelika, Kronenberg Petra, Marti Nina, Rauch Valentina, Reber Carmen, Reuteler Landolf Heidi, Schmid Dorothee, Schnidrig Ayesha, Sidler Christine, Steuerwald Claudia, Tholen Sven, Tschuy-Bärtschi Sara, Weymuth Dimitri, Wörthwein Karin, Wüthrich Linda, Wyssen Andrea, Zehner Daniel, Zemp Andi
Excusé·e·s	Abegglen Roland, Bajnoczy Mary Balzano, Ivana Binzegger, Josua Cetrefli, Martina, Di Stefano Giuseppe, Füeg Thomas, Furrer Kathrin, Gamma Anja, Hatebur Silvia, Hatz Rosa, Heim Patrizia, Jegerlehner Marcela, Jost Urs, Jungo Eve, Karajan Rita, Kaufmann Ursula, Kerschbaum Bianca, Kleinsmiede Renate, Kreiliger Gisela, Kreiliger Julia, Krexa Benjamin, Kunz Lorenz, Limacher Franziska, Limacher Bernhard, Lüdi Sabine, Mangada Silvia, Meier Barbara, Meuwly Nathalie, Möckli Ruth, Molnar Katja, Pickert Susanne, Rickenbacher Bruno, Rothe Tania, Scheidegger Gabriela, Stäheli Andrea, Stucki Christoph, Vetsch Esther, Viecelli Frehner Rahel, Vuille Céline, Wicki Sibylle, Wild Claudia, Zeiter Mirjam, Zosso Gabriel, Zwahlen Zosso Jaqueline

1. Bienvenue

Andi Zemp souhaite la bienvenue aux participant·e·s de la 44^e AG de la SSTCC et présente l'ordre du jour.

Planifiée à la fin de l'AG, l'intervention de Milan Scheidegger sur le sujet des « Évolutions actuelles dans la psychothérapie associée à des substances : l'heure d'une nouvelle vague ? » a dû malheureusement être annulée. Les personnes présentes ont reçu deux vidéos semblables (même intervenant, autres sujets) dans le chat de ZOOM.

2. Directives générales et précisions sur le dépouillement en ligne

Andi Zemp énonce les directives à suivre et explique le processus du dépouillement en ligne. Kaspar Kellenberger anime la réunion et s'occupe donc du dépouillement. Les 34 membres présents sont toutes et tous dotés du droit de vote.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté (31 oui / 3 pas de réaction).

4. Adoption du PV de l'AG 2020

Le PV de l'AG 2020 est adopté (29 oui / 2 abstentions / 3 pas de réaction) et la rédactrice est remerciée pour son travail.

Les membres sont priés d'envoyer leurs commentaires et/ou modifications concernant le procès-verbal actuel au secrétariat, par e-mail.

5. Rapport annuel du président, questions, décharge

Le rapport était et se trouve actuellement toujours sur le site Internet de la SSTCC. Il n'y a pas de questions à ce sujet. Le rapport est adopté (26 oui / 6 abstentions / 2 pas de réaction).

6. Rapports annuels des commissions et des mandats, questions, décharge

Les rapports étaient et se trouvent actuellement toujours sur le site Internet de la SSTCC. Il n'y a pas de questions à ce sujet. Les rapports annuels sont adoptés par l'AG (27 oui / 6 abstentions / 1 pas de réaction).

7. Sections des médecins et des psychologues

Sections des médecins

Depuis plusieurs années, René Bridler est le responsable de la section. Andi Zemp souligne que d'autres médecins peuvent devenir membres de la section des médecins ainsi que du comité de la SSTCC. La charge de travail n'est pas énorme. D'une part, le comité et la société profiteraient de cet enrichissement. D'autre part, René Bridler pourrait réduire sa charge de travail. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat ou directement à un des membres du comité.

Dissoudre la section et intégrer les médecins à la section des psychologues n'est pas possible sur le plan purement juridique.

Sections des psychologues

Le comité de la SSTCC gère la section des psychologues dans le cadre de ses activités. Cette section est requise par les statuts de la SSTCC et de la FSP.

8. Comptes 2020

Rapport de révision, discussion, décharge comptes 2020

Section des psychologues

Il n'y a pas eu de mouvement financier pendant l'année 2020. Les réviseuses Nathalie Meuwly et Angelika Köstner ont examiné le bilan et le compte de résultat 2020.

L'AG approuve les comptes 2020 de la section des psychologues (29 oui / 4 abstentions / 1 pas de réaction) et le comité est déchargé.

SSTCC

Les comptes de l'exercice 2020 sont présentés et peuvent encore être consultés dans l'espace réservé aux membres. Les réviseuses Nathalie Meuwly et Angelika Köstner ont examiné le bilan et le compte de résultat 2020.

L'AG approuve les comptes 2020 (29 oui / 4 abstentions / 1 pas de réaction) et le comité est déchargé.

9. Budget 2021

Le budget pour 2021 est présenté.

L'AG approuve le budget 2021 (33 oui / 1 abstention).

Motion 1 : réduction de la cotisation annuelle : Le montant de la cotisation des membres s'élève désormais à CHF 150.00 (au lieu de 180.-) pour les membres ordinaires. La cotisation pour les membres en formation et les membres à la retraite demeure à CHF 80.00 par année.

La réduction de CHF 30.00 concernant le montant de la cotisation des membres ordinaires est adoptée (33 oui / 1 pas de réaction).

Motion 2 : adhésion gratuite pour les jeunes diplômé·e·s selon les recommandations de la FSP

La FSP ne facturera désormais plus de frais d'adhésion pour la première année et l'année suivant l'adhésion aux diplômé·e·s qui intégreront la FSP au plus tard deux ans après l'obtention de leur master. En outre, les deux années suivantes, seule la moitié des cotisations sera perçue. La FSP recommande aux associations membres d'appliquer ces mesures. Le comité propose de suivre les recommandations de la FSP. En d'autres termes :

- l'ensemble des jeunes diplômé·e·s qui s'affilieront à la SSTCC au plus tard deux ans après l'obtention de leur master pourront être exonéré·e·s des frais de cotisation les deux premières années d'adhésion. Par la suite, la cotisation de CHF 80.00 serait perçue, comme c'est le cas aujourd'hui, jusqu'à la fin de leur formation continue en psychothérapie (pendant trois ans au maximum).

L'adhésion gratuite pour les jeunes diplômé·e·s selon les recommandations de la FSP est adoptée à l'unanimité.

À la suite de cette discussion, la question d'étendre cette adhésion gratuite à la FSP à l'ensemble des étudiant·e·s s'est posée. La requête a été transmise à Aurélie Deschenaux, personne responsable de ce domaine au sein de la FSP.

Addendum : réponse et justification de la FSP :

À la FSP, les jeunes diplômé·e·s qui intègrent la fédération au plus tard deux ans après l'obtention de leur master ne paient pas de frais d'adhésion pour la première année et l'année suivant leur adhésion. En outre, les deux années suivantes, ils paient seulement la moitié des cotisations des membres.

Si ces personnes suivent en même temps une formation continue, elles peuvent bénéficier de l'adhésion gratuite que vous avez mentionnée. En revanche, il n'est pour l'instant pas prévu d'étendre cette adhésion gratuite aux psychologues suivant une formation continue. Offrir cette adhésion gratuite aux jeunes diplômé·e·s a pour but de leur faire connaître nos fédérations afin qu'ils soient ensuite intéressés à s'y affilier. Nous estimons qu'il s'agit d'un investissement nous permettant de gagner de nouveaux membres. Une adhésion gratuite pour les psychologues en formation continue ne serait pas réellement justifiée dans ce contexte.

Il existe différents cas de figure où une réduction du montant des cotisations peut être accordée aux membres de la FSP (> [Règlement relatif aux réductions](#)). Il est possible d'obtenir une réduction si vous suivez une formation continue et gagnez moins d'argent pour cette raison.

10. Commission de formation continue

Carmen Rebert donne un aperçu des formations continues organisées en 2020. Dorothee Schmid complète certaines informations. La tendance demeure inchangée, et la SSTCC est bien ancrée sur le marché. Les listes d'attente et l'organisation de cours supplémentaires en constituent la preuve. À l'avenir, une partie des formations continues seront proposées en ligne également.

11. Membres

Les nouveaux membres, Annette Cina, Karin Wörthwein, Dimitri Weymuth Dimitri, Katharina Gaudlitz et Petra Fischer, se présentent brièvement et l'assemblée leur souhaite la bienvenue.

Ensuite, les certifications SSTCC, les inscriptions, les départs, les exclusions, les statistiques relatives à l'âge ainsi que l'évolution du nombre de membres sont présentés.

Le président remercie tous les membres pour le travail effectué dans les différents domaines.

12 Démission et élection

Claude Haldimann avait annoncé sa démission de la commission de reconnaissance pour l'AG 2021. Andi Zemp le remercie pour ses nombreuses années de travail dans cette fonction et raconte des anecdotes sur les années passées à la SSTCC. Birgitta Contant exprime également sa gratitude envers Claude Haldimann pour son grand engagement et sa longue collaboration. Claude Haldimann mentionne à cette occasion que le comité devrait réfléchir à la continuation de la formation des superviseurs (coopération SSTCC, retraite Ulrike Ehlert). Ce sujet est mis à l'ordre du jour du comité.

Ayesha Schnidrig reprend les rôles de la commission de reconnaissance. La CR a besoin d'un nouveau membre. Qui serait-prêt à en faire partie ?

- Petra Fischer pourrait se l'imaginer. Elle passera en revue les détails/tâches, etc. avec Ayesha Schnidrig et prendra ensuite une décision. Si elle devait choisir d'intégrer la commission, Petra devra être élue officiellement lors de l'AG 2022.

En outre, Andi Zemp souhaite se démettre de ses fonctions de président. Il remercie l'ensemble des membres, le comité et la direction pour la confiance qui lui a été accordée. Valentina Rauch lui adresse un beau discours de départ et le remercie pour son engagement au sein de la SSTCC.

Sophie Hüsler propose sa candidature pour le poste de présidente. Elle se présente aux membres présents, et l'assemblée l'élit avec 32 oui, 1 abstention, 1 pas de réaction.

13. Divers

Aucune remarque.

14. Lieu et date de l'AG 2022

Samedi 5 mars 2022

ARTE Konferenzzentrum AG, Riggbachstrasse 10, 4600 Olten